Décision DEC110209DR07
portant confirmation de nomination d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS;

Vu convention d'application du contrat quadriennal conclu avec **L'Université Lumière Lyon 2** le **01/01/1995**, portant création de l'unité mixte de recherche **n°5611** dont l'intitulé est **Littérature, idéologies, représentations aux XVIIIe et XIXe siècles** ;

Vu la décision n° **DEC11A004DSI** du **01/01/2011** nommant **M. REGNIER Philippe** directeur de l'unité de recherche **n°5611** ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du ..... ;

Considérant que **Mme TREFF Isabelle** a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par **le CNRS Rhône-Auvergne** les **26 et 27 Janvier 2009 et du 23 au 25 Février 2009.**

Article 1

Mme TREFF Isabelle, ingénieur d'étude, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS **n°5611,** à compter du **01/01/2011.**

Mme TREFF Isabelle exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, **Mme TREFF Isabelle** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lyon, le 11 février 2011,
Le directeur de l'unité Philippe REGNIER
Signature :

Visa du délégué régional du CNRS
Signature :

Délégation Rhône-Auvergne, 2, av. Albert Einstein, 69609 VILLEURBANNE CEDEX, Tél. 04 72 44 56 00, Fax 04 78 89 47 69

Claudine SCHMIDT-LAINÉ empêchée
Déléguée Régionale CNRS
Rhône Auvergne
Pour la Déléguée Régionale
Isabelle TREFF-CHABRAN
Adjointe à la Déléguée Régionale

Visa du chef d'établissement partenaire
Signature :

Le Président,
A. TIRAN

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 — UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 — ACADEMIE DE LYON

Délégation Rhône Auvergne
www.dr7.cnrs.fr
2, avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

Dépasser les frontières
Advancing the frontiers